


Borne Mouv'Oise : tarifs et projets 2022

La tarification des bornes du réseau Mouv'Oise évolue à compter du 1er février 2022.

Les nouvelles modalités de facturation prendront en compte l'énergie délivrée selon le modèle de véhicule électrique et le temps de connexion.

TARIFS MOUV'OISE

| Abonné | Non-Abonné |
|--|--|
| 0,5 centime d'€ / minute + 0,13 € / kWh | 1 centime d'€ / minute + 0,16€ / kWh |
| Stationnement entre 23h et 6h : facturation plafonnée à 6 € | Stationnement entre 23h et 6h : facturation plafonnée à 9 € |



PLAN DE RELANCE - PROJETS DE BORNES 2022



Dans le cadre du plan de France Relance, le SE60 renforcera le réseau en 2022 avec les subventions qu'il a obtenues pour l'installation de :

- 21 nouvelles bornes financées à hauteur de 80%, soit 252 000€ de Fonds d'Amortissement des Charges d'Electricité (

Fonds d'Amortissement des Charges d'Electricité. Contribuent au financement des travaux d'extension et de renforcement des réseaux de distribution publique de collectivités rurales.

- communes rurales) sollicités par le syndicat qui prendra à sa charge le solde des travaux.

Les équipes en charge du service des

Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique

* sont en cours de piquetage pour ce nouveau déploiement totalement financé.

Publié le 07 janvier 2022